

ROSEL *Infos*

N° 49

Avril 2008

Le mot du maire :

En ce début de printemps, après la période électorale relative aux élections municipales, ROSEL retrouve son calme et sa sérénité.

Au nom de la liste sortante que je conduisais, je souhaite tout d'abord remercier toutes celles et ceux qui nous ont manifesté leur confiance en permettant, dès le premier tour du 9 Mars, l'élection de l'ensemble de notre liste. A tous les autres, je souhaite dire que nous avons entendu leurs critiques et leurs souhaits et que nous en tiendrons compte.

Cette campagne électorale nous a en effet permis d'aller au devant de vous tous et je tiens à vous remercier de votre accueil. A la suite de ces visites j'ai demandé à toute l'équipe de recenser les remarques, les critiques et les souhaits que l'ensemble des habitants de ROSEL ont exprimés dans ce moment privilégié de notre démocratie.

Les commissions thématiques que nous avons mises en place, les étudieront et je m'engage à ce que des réponses, des solutions soient soumises au Conseil Municipal pour mise en application dans la mesure de nos possibilités et de nos compétences.

Comme vous le savez, le nouveau Conseil Municipal est en ordre de marche et s'est déjà réuni 3 fois depuis le 9 Mars.

Le 14 Mars, nous avons élu Le Maire et Les Adjoints. A cette occasion nous avons eu le plaisir d'accueillir 7 nouveaux Conseillers Municipaux : Danielle DUBERT, Véronique CHEMERY, Céline CASTEL, Jean-Paul DELALANDE, Bernard LEMANISSIER, Stéphane PETRI et Benoît MAUGER qui vont apporter un regard neuf et de nouvelles compétences à notre équipe au service de ROSEL et de ses habitants.

Le 27 Mars, nous avons élu les représentants de ROSEL dans les différentes structures intercommunales ainsi que constitué les 4 commissions thématiques communales qui se sont déjà mises au travail.

Enfin le 3 Avril, nous avons débattu du budget 2008 et l'avons approuvé à l'unanimité.

Vous trouverez dans le présent « ROSEL INFOS » les compte rendus de ces 3 réunions ainsi que celui de la dernière séance du Conseil Municipal, au cours de laquelle j'avais pu, au nom de la commune, remercier les Conseillers Municipaux qui ne se représentaient pas pour tout le travail accompli au cours de leur mandat. Pour ce nouveau mandat, sachez, chers habitants de ROSEL, que nous tiendrons tous nos engagements, réaliserons les 14 propositions concrètes que nous vous avons présentées dans notre projet et que nous resterons toujours à votre écoute. N'hésitez donc pas à nous faire connaître vos souhaits.

Notre priorité, je vous le rappelle, concerne la sécurisation et la réduction des nuisances aux abords des RD 170 (Cairon - Rots) et RD 126 (Rosel - Caen) en liaison avec le Conseil Général en charge des routes départementales. J'ai de nouveau sollicité sur ce sujet Mme d'ORNANO, réélue Président du Conseil Général, avec qui je m'étais déjà oralement entretenue à l'automne dernier et qui m'a assurée de son soutien.

Enfin, en guise de conclusion, dans l'esprit de transparence qui nous a toujours guidés, je vous informe que M. DECAUX, au nom de la liste « ROSEL AUTREMENT », a déposé au Tribunal Administratif de CAEN, le 13 Mars, une protestation électorale valant recours en annulation du scrutin du 9 Mars.

Je vous tiendrai, bien entendu, au courant de l'évolution de cette procédure.

bien à vous

Le Maire
Véronique MASSON

Directeur de la
publication :
Véronique MASSON

Réalisation :

Gisèle CHALLE
Danièle DUBERT
Bernard LEMANISSIER
Catherine LE NY

Pour tout rensei-
gnement sur la
publication :

Tel.: 02 31 80 01.51

INFOS PRATIQUES DATES

L'association « Entre Thue et Mue »

propose un atelier BREAK DANSE le mercredi de 18 à 19h30 à la salle de judo de Bretteville L'Orgueilleuse, ouvert aux jeunes entre 11 et 18 ans.

1 Euro la séance, 5 Euro les 6 séances

Inscriptions: 02 31 08 49 31

Loisir.jeunesse.ados@orange.fr

Syndicat de gestion du centre d'Animation Lasson-Rosel

Lors de la dernière réunion du 8 avril ont été élus:

President:

Bernard LEMANISSIER

Vice-Présidente:

Marie-Jo LUCAS

Le foyer des jeunes Lasson-Rosel

Est ouvert aux jeunes des 2 communes, de 14 à 20 ans.

Inscription à la mairie de Lasson accompagné d'un parent.

Il fonctionne pendant les périodes scolaires les lundis et vendredis de 17h30 à 19h30, le mercredi de 14h à 18h, le samedi de 14h à 22h, le dimanche et les jours fériés de 14h à 19h.

Pendant les vacances, tous les jours de 14h à 22h.

Soirée Presbytère

Souvenirs, souvenirs! Étiez-vous sur les barricades à Caen il y a 40 ans...?!

Mr Lemenorel vous fera revivre ces moments historiques le

Mardi 13 Mai à 20h30

si vous avez des idées de thèmes de conférences ou si dans votre entourage vous connaissez des personnes susceptibles d'intervenir lors de ces soirées, faites-en part à la mairie. Ceci nous permettra de continuer ces agréables moments de convivialité!

Déchetterie de Bretteville

Horaires d'été: mercredi et samedi de 9h à 12h et tous les après midi de 14h à 18h.

DEROULEMENT DES CEREMONIES DU 8 MAI 2008

ROSEL : 8h45

LASSON : 9h

Café offert par la municipalité de LASSON.

ROTS : 9h50

Messe à Bretteville

l'Orgueilleuse à 10h30

Comité de fêtes:

Fête de l'été: samedi 28 Juin au centre d'animation de Lasson-Rosel, repas champêtre et feu d'artifice,

Foire aux greniers :

dimanche 7 Septembre

AVIS D'ENQUETES PUBLIQUES CONJOINTES

Une demande d'autorisation, concernant un projet de création d'un ensemble commercial regroupant 12 enseignes d'une surface de vente totale de 20 379 M2 à ROTS, face à l'hypermarché CORA, a été déposée.

Cette demande doit être soumise à triple enquête publique conjointe qui porte :

- sur l'équipement commercial
- sur l'urbanisme
- sur l'hydraulique et le régime des eaux.

Cette enquête se déroule à ROSEL et dans 7 autres communes avoisinantes

du lundi 31 mars 2008 au Vendredi 2 mai 2008 inclus

Le public pourra prendre connaissance des dossiers, aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler des observations qui seront consignées sur les registres d'enquête ouverts à cet effet .

Association Vallée de la Mue

Spectacle de fin d'année de l'école de musique:

Dimanche 29 Juin

COMITE DE JUMELAGE

SOIREE LOTO

Une soixantaine de personnes se sont retrouvées, le samedi 15 mars, à la salle de Lasson pour une confrontation amicale lors du LOTO organisé par le Comité de Jumelage de ROSEL/LASSON-GOODLEIGH.

Tous sont repartis avec leur bonne humeur, certains, plus chanceux, ont pu rapporter chez eux leurs lots, gagnés de haute lutte au cours des quatre parties: des outils de jardinage, une machine à pain, des pâtisseries offertes par la boulangerie de Cairon, un graveur de DVD et une traversée Caen-Portsmouth, pour 2 personnes, offerte par Brittany-Ferries.



VOYAGE EN ANGLETERRE

Du 22 au 25 août, nous avons prévu de rendre visite à nos amis de Goodleigh.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec J.P.Dubert au 02.31.80.01.16

A. Le Ny 02.31.80.33.00

L.Haret 02.31.80.33.75

COMPTE RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 JANVIER 2008

I - BILAN 2007

Madame le Maire dresse un rapide bilan financier pour l'année 2007 : - en fonctionnement, il apparaît un excédent de 20 000€ environ. Compte tenu de l'excédent antérieur, le budget 2008 repartira avec un excédent d'environ 125 000€.

- en investissement, les dépenses s'élèvent à 64 000€ et les recettes à 77 000€. Les dépenses sont inférieures à celles prévues, certains travaux n'ayant pas été réalisés.

Madame le Maire fait un rapide examen du compte administratif 2007.

II - ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2008

travaux à envisager:

-la fin de l'enfouissement de la ligne téléphonique route de Rots, -travaux d'eaux pluviales (courant janvier) dans le chemin de Saint Louet, et remise en état de l'avaloir rue Saint Anne, -amélioration de la capacité d'absorption du puisard dans le lotissement de la porte des champs,

-plan de la commune, -travaux de mise en place de prises sur poteaux pour les illuminations de Noël et de dispositifs de sécurité, -aménagement du jardin du Presbytère : (barbecue, plantations diverses, et élargissement du parking), -travaux de sécurisation de la voirie de Rosel, -portail du cimetière, -scellement de pierres sur certaines tombes.

III - QUESTIONS DIVERSES

Délibération SDEC : Madame le

Maire informe le conseil qu'une délibération doit être prise pour intégrer le patrimoine d'éclairage public sur le lotissement Porte des Champs de la commune dans le SDEC.

Statuts de l'AIAE (Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi) :

Une modification des statuts de l'association s'avère nécessaire, puisque cinq communes sont membres de la communauté d'agglomération « Caen la Mer » et lui ont transféré cette compétence. Pour cela les communes adhérentes à l'association doivent prendre une délibération en ce sens. Après lecture des statuts de l'association, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la modification des statuts de l'Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi.

Diverses demandes d'habitants de la commune : Tous les panneaux indicateurs de rue ont été récupérés. Proposition de la mise en place d'un panneau « voie sans issue » à l'entrée du chemin du ferrage.

SEANCE DU 06 MARS 2008

Madame le Maire ouvre la séance :

« Nous voilà ce soir au terme de notre mandat qui exceptionnellement a duré 7 ans.

Pour certaines et certains c'est donc la dernière réunion de conseil municipal, puisqu'ils ont fait le choix de ne pas se représenter pour des raisons personnelles ou professionnelles, ce que je respecte tout en les regrettant.

Pour les huit autres conseillers qui sollicitent un nouveau

mandat, et dont je fais partie, c'est peut être aussi notre dernière réunion ! Les habitants de ROSEL en décideront les 9 et 16 mars prochains. »

L'ordre du jour appelle essentiellement un ensemble de délibérations budgétaires et financières.

I. COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2007 (BUDGET GENERAL)

Madame le Maire présente le compte administratif 2007.

Les résultats comptables sont les suivants :

Section de Fonctionnement :
Recettes 2007 : 194 468.60€
Dépenses 2007 : 174 488.21€
Résultat 2007 : 19 980.39€
Excédent antérieur + 105 086.72€
Excédent cumulé : +125 067.11€
Section d'Investissement :
Recettes 2007 : 78 173.40€
Dépenses 2007 : 60 611.98€
Résultat 2007 : + 17 561.42€
Déficit antérieur : - 3 040.01€
RAR : 5 504.39€
Excédent cumulé : + 9 017.02€

Après avoir entendu et voté le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2007, le Conseil décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats de la manière suivante :

Excédent d'Investissement cumulé au 31/12/2007 : 9 017.02 €
Affectation en Investissement Recettes au BP 2008 (compte 1068) : 9 017.02 €
Excédent à reporter en Fonctionnement Recettes au BP 2008 (compte 002) : 125 067.11€

II. COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2007

Les résultats de l'exercice 2007 font apparaître, en fonctionnement, un excédent de 17 251.58€ qui vient s'ajouter à l'excédent

COMPTE RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

antérieur pour un total de 909.40€ et, en investissement, un excédent de 4 245.68€ qui vient s'ajouter à l'excédent antérieur pour un total de 8 036.09€

Le compte administratif 2007 est adopté à l'unanimité ainsi que le compte de gestion du trésorier qui constate les mêmes résultats.

Après avoir entendu et voté le compte administratif eau et assainissement de l'exercice 2007, Le Conseil décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats de la manière suivante :

Excédent d'Investissement cumulé au 31/12/2007 : 8 036.09 €
Affectation en Investissement Recettes au BP 2008 (compte 001) : 8 036.09 €

Excédent à reporter en Fonctionnement Recettes au BP 2008 (compte 002) : 60 909.40 €

Au terme de ce Conseil Municipal, Madame le Maire a tenu à faire le bilan de ce mandat :

L'ordre du jour étant clos, je souhaite, comme je vous l'ai indiqué en introduction, revenir sur ce que nous avons fait. Ce n'est pas sans émotion, car je pense à Michel LEFONDRE. Michel qui nous a guidés dans le bon chemin d'une gestion communale ambitieuse, mais raisonnée et transparente, et qui a permis à ROSEL d'entrer et de participer à la construction de l'intercommunalité « Entre Thue et Mue ».

Sa gestion rigoureuse, ses compétences en droit public ont bénéficié à ROSEL, à ses habitants et à l'intercommunalité.

J'associe bien entendu à sa mémoire Marie Suzanne LEFONDRE qui nous a rejoints en janvier 2007, et qui, après avoir longtemps assisté Michel pour l'embellissement de la commune, a été la cheville ouvrière des soirées

à thèmes au presbytère. Merci à toi Marie Suzanne pour tout ce que tu as fait.

Je commencerai ce bilan par la Communauté de Communes « Entre Thue et Mue ».

A travers les compétences transférées à la communauté de communes « Entre Thue et Mue » :

Développement économique- Voirie et réseaux- Scolaire- Aménagement et entretien des cours d'eau

nos 13 communes, dans un processus efficace de développement profitant à tous, créent de l'emploi et de la richesse, et permettent ainsi, dans nos communes, la réalisation d'opérations que nous n'aurions pu faire seuls.

Pour ROSEL, la Communauté de Communes a permis la réalisation des opérations principales suivantes :

- l'effacement des réseaux aériens rue Boulay, la réfection de voirie et de trottoirs sur le territoire de la commune, la réfection du parking de la mairie, l'entretien et la restauration de la Mue, la mise en place de chemins de randonnée avec l'édition d'un topo-guide à l'échelle de la communauté de communes.

Merci à nos délégués, Marc FONTAINE et Béatrice TURBATTE, pour leur travail assidu, constructif, et la défense des intérêts de ROSEL au sein de cette communauté de communes.

Outre la communauté de communes, notre commune fait partie d'autres structures intercommunales qui concourent à la qualité de vie quotidienne de nos habitants :

- le SDEC (syndicat départemental d'électrification du Calvados) qui gère l'électrification rurale et l'éclairage public pour notre compte. Merci à François CHESNEL notre délégué.

- le SEROC et le SIDOM qui assure la collecte, la valorisation et la destruction de nos déchets ménagers et où Marc FONTAINE nous représente activement.

- le syndicat d'eau potable de Bretteville l'Orgueilleuse que je préside et celui de Caen Ouest qui assurent la distribution de l'eau potable avec comme délégués suppléants Patrick PORET et Mme CATHERINE.

- l'association intercommunale de l'aide à l'emploi qui accompagne les demandeurs d'emploi dans leurs démarches. Merci à nos délégués Marie Jo LUCAS et Catherine LE NY.

- l'association pour le voyage des anciens où ROSEL est représenté par Gisèle CHALLE.

- le syndicat du centre d'animation dont la vice présidente est Marie Jo LUCAS. Dans ces différentes structures, nos délégués communaux sont particulièrement actifs et participent à l'évolution de ces syndicats pour l'amélioration des services rendus aux habitants de notre commune, qu'ils en soient remerciés.

Enfin dans la commune, les 6 commissions thématiques proposent au conseil municipal, après réflexion et débat, des projets, des réalisations pour améliorer la vie communale. Je ne citerai ce soir que les plus importantes :

- l'extension de la mairie
- la restauration de notre église.

COMPTE RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

la construction d'un local technique, la mise en place d'une nouvelle signalétique des rues. l'entretien du presbytère que nous avons réhabilité lors de notre premier mandat.

la création du site Internet de ROSEL que je vous invite à parcourir.

Je souhaite particulièrement remercier Patrick CHEMERY, Bruno CREMILLEUX, Guy BELHOMME.

la poursuite de l'information à travers ROSEL-INFOS. Il s'agit là d'un travail important nécessitant l'investissement de nombreux conseillers municipaux sous la conduite de Hubert PERIER.

Vous noterez que, pour toutes ces actions, il faut mobiliser beaucoup de temps, de soirées prises sur le temps libre, à sa famille. C'est pourquoi je souhaite associer les conjoints de toute notre équipe à ces remerciements.

Enfin, j'adresse également mes remerciements à Christel LANGE notre secrétaire, Yves LECOURTOIS et à Corinne BREYNE nos employés communaux.

Un dernier mot pour remercier les 3 adjoints : Marc, François et Gisèle sur qui j'ai pu m'appuyer et bénéficier de leur soutien, et à toute l'équipe qui, avec ses différentes compétences, sa participation active, ses débats ouverts et fructueux, a toujours œuvré dans l'intérêt général des habitants de ROSEL

MERCI A TOUTES ET TOUS

SEANCE DU 14 MARS 2008

I - PROCES VERBAL D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE L'ELECTION DU MAIRE

Il est procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Election du Maire :

Un seul candidat se propose : Mme MASSON Véronique. Madame MASSON Véronique ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée maire, et a été installée. Elle déclare accepter d'exercer cette fonction.

II - CREATION DES POSTES D'ADJOINTS

Madame le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de maintenir trois postes d'adjoints au Maire.

III - ELECTION DES ADJOINTS

Election du Premier adjoint :

Un seul candidat se propose : Mr FONTAINE Marc. Monsieur FONTAINE Marc ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Premier adjoint au Maire.

Election du Second adjoint :

Un seul candidat se propose : Mr CHESNEL François. Monsieur CHESNEL François ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Deuxième adjoint au Maire.

- Election du Troisième adjoint :

Un seul candidat se propose : Mme CHALLE Gisèle. Madame CHALLE Gisèle ayant

obtenu la majorité absolue est proclamée Troisième adjoint au Maire.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

SEANCE DU 27 MARS 2008

INDEMNITE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire et d'adjoints au Maire :

Population 558 habitants
Maire : Taux maximal : 31% de l'indice majoré 1015 pour les communes ayant entre 500 et 949 habitants. Madame le Maire propose le taux de 18,45 % de l'indice de 1015. L'indemnité du Maire est fixée à 618€/mois.
Adjoints au Maire : Taux maximal : 8,25 % de l'indice majoré 1015. L'indemnité des adjoints est fixée à 276€/mois.

ELECTION DES DÉLÉGUÉS AUX ORGANISMES INTERCOMMUNAUX

CDC Entre Thue et Mue

Titulaires: M Fontaine
B TURBATTE
Suppléante: V MASSON

AIAE (Association Intercommunale de l'Aide à l'Emploi)

Titulaires: D DUBERT, C LE NY
Suppléante: G CHALLE

AIVA (Association Intercommunale du Voyage des Anciens)

Titulaire: G CHALLE,

ASL (Association Sports et

COMPTE RENDUS CONSEIL MUNICIPAL

Loisirs)

Titulaire: D DUBERT

SDEC ENERGIE

Titulaire: F CHESNEL,
Suppléant: S PÉTRI

SIGAZ

Titulaire: F CHESNEL
Suppléant: J P DELALANDE

Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau potable Caen Ouest

Titulaires: V MASSON et
J BELHOMME

Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau potable Caen Bretteville l'Orgueilleuse

Titulaire: V MASSON
Suppléant: J BELHOMME

Syndicat d'Animation Lasson/Rosel

Titulaires: B LEMANISSIER,
B MAUGER, M. FONTAINE,
C LE NY
Suppléants: S PETRI,
D DUBERT, G CHALLE.

ÉLECTION DES COMMISSIONS

Commissions Communales Travaux :

M FONTAINE, F CHESNEL,
J P DELALANDE, S PETRI,
B TURBATTE, B MAUGER,
G CHALLE.

Environnement :

J BELHOMME, B MAUGER,
S PETRI, M FONTAINE,
F CHESNEL, G CHALLE
B CREMILLEUX

Communication :

D DUBERT, C LE NY, B
LEMANISSIER, J BELHOMME,
G CHALLE, V CHEMERY
B CREMILLEUX,

Prospective et urbanisme

M FONTAINE, S PETRI,
F CHESNEL, C LE NY,
B TURBATTE,
B CREMILLEUX,
D DUBERT.

Commission Sécurité et hygiène

F CHESNEL

Correspondant défense

M FONTAINE

Centre Communal d'Action Sociale

C LE NY, G CHALLE,
V CHEMERY,
D DUBERT,
B LEMANISSIER.

V - QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire informe le conseil que la commune a reçu une protestation électorale, présentée, auprès du Tribunal Administratif de Caen, par Monsieur DECAUX. Un mémoire en défense a été envoyé.

Les membres du conseil souhaitent qu'un courrier soit adressé au Président du Conseil Général du Calvados concernant l'état d'avancement du dossier de la RD 126.

ENTRETIEN DES EAUX PLUVIALES



ATTENTION AU CIMENT !..

Comme chaque année, au mois de mars, les regards recevant l'eau pluviale ont été curés sur l'ensemble de la commune. Il s'avère que, cette fois-ci, le travail s'est révélé plus long et plus fastidieux. En effet, dans certains de ces regards, nous avons trouvé un dépôt de ciment qu'il a fallu décoller à l'aide d'une barre à mine. Cela provient certainement du lavage d'outils (pelle, brouette, bétonnière) qui ont servi à la réalisation de certains chantiers. A l'avenir, il serait bon de ne pas renouveler ce genre d'opération qui coûte cher aux contribuables (il a fallu plus de deux jours pour effectuer ce travail).

La municipalité compte sur la compréhension et le civisme de tous pour éviter ce genre de désagrément.